

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 10 mai 2023

Procès-verbal

L'Assemblée générale ordinaire 2023 s'est tenue en présentiel le 10 mai 2023 de 19 h 45 à 21 h 30. Une trentaine de participants a assisté à ce temps de partage et d'échange, qui a rassemblé les administrateurs, les adhérents, des salariés de l'association et le Commissaire aux comptes.

La soirée a débuté par une table ronde sur « L'insertion levier vers l'emploi », une discussion avec Nathalie Lasmarrigues Responsable du département Protection et Insertion des Adultes DRIETS Ile-de-France – Unité départementale des Hauts-de-Seine, Maria Gabriela Saenz déléguée régionale CHANTIER école Ile-de-France et Ghislaine Moulard directrice des ressources humaines et de l'insertion. Cette table ronde a permis d'aborder la place et le rôle des Structures d'Insertion par l'Activité Economique et plus spécifiquement des Ateliers Chantiers d'Insertion dans la société et les territoires : nombre d'emplois, secteurs les plus présents, métiers nouveaux, débouchés / retours vers l'emploi. Cet état des lieux a été illustré par des parcours de salariés d'Espaces. Il a également été fortement souligné la question de l'apport singulier de l'accompagnement individuel et de la dimension apprenante des Chantiers d'insertion.

Le Président ouvre la séance statutaire à 19 h 45.

L'Assemblée est composée de 35 votants : 24 adhérents présents et 11 pouvoirs.

Deux scrutateurs sont désignés : Alain Vernede et Françoise Detolle-Boulard.

<p>Accueil et introduction</p>	<p>Le président remercie les adhérents et les salariés présents.</p> <p>Tous les résultats des votes sont à retrouver en annexe de ce procès-verbal.</p>
<p>Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2022</p>	<p>Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2022 est approuvé à l'unanimité.</p>
<p>Rapport moral</p>	<p>Le président développe le rapport moral mettant en avant</p> <ul style="list-style-type: none"> - le développement de l'insertion avec des chiffres records en 2022, - l'organisation des équipes et l'objectif de fidélisation des permanents, -- l'accroissement du budget et des investissements en lien avec l'activité, - l'importance des liens partenariaux et la confiance accordée à Espaces. <p>Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.</p>

<p>Présentations du rapport d'activités</p>	<p>Les secrétaires généraux Vanessa Stassi et François Cahuzac présentent le rapport d'activité. Ils abordent ainsi les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chiffres clés de l'année, - données relatives à l'insertion et aux actions de formation en 2022 et quelques portraits de salariés, - présentation de l'action d'Espaces pour le Dispositif Premières Heures et le programme Vers les métiers de la transition écologique qui se déploient, - implication au sein du réseau Emmaüs France mais aussi au niveau international. <p>Les chefs de pôles ont présenté les points saillants des activités : Charlotte Michel pour le pôle Agriculture urbaine & économie circulaire, Mathilde Baudrier pour le pôle Eau, milieux & écopâturage, Gwénaél Torres pour le pôle Biodiversité & espaces verts. Ils ont présenté trois focus, respectivement : La P'tite Boutique, l'écopâturage et la formation à la reconnaissance des végétaux.</p> <p>Vanessa Stassi et François Cahuzac ont terminé leur présentation en remerciant les adhérents, les bénévoles et les équipes pour leur investissement et la qualité de leur travail.</p>
<p>Rapport financier</p>	<p>Eric Seynave, Trésorier, présente le rapport financier de l'exercice 2022. Le rapport financier met bien en évidence la concrétisation budgétaire de l'évolution de l'activité d'Espaces matérialisée par une augmentation des produits (+12%) et une augmentation des charges plus importante (+14%) ce qui traduit les efforts d'investissement en lien avec le développement mais aussi l'augmentation de l'équipe pour mieux réaliser les actions attendues d'Espaces. Après deux années particulières du fait de la crise sanitaire et des soutiens et financements spécifiques débloqués dans ce cadre, l'année 2022 est véritablement une année d'exploitation. Le résultat de l'exercice est positif. Il faut toutefois bien mettre en avant un produit exceptionnel à hauteur de 195 k€ incluant le remboursement par NaturEspaces de sa dette vis-à-vis d'Espaces, ce dont nous nous réjouissons.</p> <p>Les fonds propres progressent et passent à 770 k€ ce qui est une bonne chose. En parallèle, il convient de souligner que la trésorerie est tendue car certains financements importants sont payés avec délais, il faut donc être prudents dans la gestion au jour le jour de l'association. La mise en place d'un suivi au fil de l'eau des produits va permettre de mieux piloter et d'avoir une bonne visibilité sur la réalisation budgétaire de l'année.</p>

	<p>Il félicite l'équipe de la Direction financière qui a à nouveau réalisé un gros et rigoureux travail cette année.</p>
<p>Rapport du Commissaire aux comptes</p>	<p>Mathieu Bidegaray, Commissaire aux comptes, présente ses rapports relatifs à l'exercice 2022. Il intervient pour la 5^{ème} année consécutive et remercie l'Assemblée générale pour la confiance qui lui est accordée. Il rappelle que son intervention est réglementée pour garantir la rigueur et la sincérité des informations produites dans les comptes.</p> <p>Il « certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice ».</p> <p>Enfin, il remercie l'équipe financière et notamment sa directrice, et toute l'équipe plus particulièrement le DSI qui a beaucoup aidé, ainsi que la responsable des relations institutionnelles qui a consacré beaucoup de temps lors de la clôture pour fournir des explications et des documents. Il remercie également Reza Pandjou, expert comptable auprès d'Espaces qui a pu apporter nombre d'éclairages utiles au cours de la clôture.</p>
<p>Rapport spécial sur les conventions réglementées</p>	<p>Ainsi que la loi le prévoit, le rapport du Commissaire aux comptes fait état des conventions qui lient l'Association avec certains organismes dont elle pourrait être partie prenante. Il s'agit de conventions liant Espaces et NaturEspaces d'une part, Espaces et Emmaüs France d'autre part. Il rappelle qu'Espaces avait consenti à NaturEspaces un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune de 17 569 euros en 2020. Cet abandon a donné lieu à remboursement en 2022.</p>
<p>Approbation des comptes, du rapport financier et affectation du résultat</p>	<p><u>Approbation des comptes</u></p> <p>L'Assemblée générale ayant pris connaissance du rapport financier ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un résultat positif de +169 204 €.</p> <p>En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus aux membres du Conseil d'administration de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.</p> <p>Cette délibération est adoptée à l'unanimité.</p> <p><u>Affectation du résultat de l'exercice 2022</u></p> <p>L'Assemblée générale, conformément à la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter l'intégralité du</p>

	<p>résultat de l'exercice d'un montant de 169 204 €.au compte « fonds associatif » d'un montant de 600 824 €, ce qui aura pour effet de le porter à 770 028 €.</p> <p>Cette délibération est adoptée à l'unanimité.</p>
<p>Renouvellement du Conseil d'administration</p>	<p>André Lajou anime l'élection au Conseil d'administration d'Espaces.</p> <p>Le mandat de plusieurs administrateurs arrive à terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jean-Pierre Amiot - François Cahuzac - Isabelle Gauthier - Eric Lechartier - Eric Seynave - Vanessa Stassi <p>Jean-Pierre Amiot, Eric Seynave, François Cahuzac, Eric Lechartier et Vanessa Stassi proposent leur candidature pour renouveler leur mandat au Conseil d'administration.</p> <p>Alain Prigent a fait part de sa candidature en se présentant et en exposant sa motivation pour participer à la gouvernance de l'association. Il souligne que l'Assemblée générale l'a encore plus motivé à participer à la vie de l'association.</p> <p>Tous les candidats sont élus à l'unanimité.</p> <p>Le Conseil d'administration nouvellement élu est ainsi composé :</p> <p>Françoise Alouis, Jean-Pierre Amiot, François Cahuzac, Marie-Aude De Miscault, Laurent Dordain, Marie-Pierre Fouilloux, André Lajou, Eric Lechartier, Alain Prigent, Véronique Prudhomme, Eric Seynave et Vanessa Stassi.</p> <p>Un représentant des salariés a été élu en 2021 conformément aux statuts. Il s'agit de Pierre-Emile Mauny qui siège au Conseil d'administration avec voix consultative.</p>

Jean-Pierre AMIOT

Président

André LAJOU

Vice-président

ANNEXE 1

ASSEMBLEE GENERALE D'ESPACES - VOTES POUR L'AG 2022 - RESULTATS

Approuvez-vous le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2022 ?

Oui à l'unanimité

Approuvez-vous le rapport moral 2022 ?

Oui à l'unanimité

Approuvez-vous les comptes et le rapport financier 2022 ?

Oui à l'unanimité

Approuvez-vous l'affectation du résultat de 169 204 € au fonds associatif ?

Oui à l'unanimité

Elections au Conseil d'administration

Réélection des administrateurs :

- Jean-Pierre Amiot
- Eric Seynave
- François Cahuzac
- Vanessa Stassi
- Eric Lechartier

Election d'un administrateur :

- Alain Prigent

Tous les candidats ont été élus à l'unanimité au poste d'administrateur.